

Communiqué de presse

La Banque des Territoires cède partiellement sa participation dans LISEA

Paris, le 15 novembre 2024

Actionnaire de LISEA depuis 2011, la Banque des Territoires cède aujourd'hui 9,4% du capital sur sa participation de 25,4%, lui permettant ainsi de maintenir une présence significative de 16%.

Première entreprise privée concessionnaire d'une ligne ferroviaire à grande vitesse en France, LISEA est en charge de la gestion de l'infrastructure ferroviaire d'une longueur de 302 km reliant Tours à Bordeaux. Le contrat de concession d'une durée de 50 ans signé en 2011 avec Réseau Ferré de France (devenu SNCF Réseau) s'achève en 2061. Après cinq années de construction, la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) a été mise en service en juillet 2017, permettant ainsi de relier Paris et Bordeaux en 2h04.

Depuis sa mise en service, la LGV SEA a transporté plus de 120 millions de passagers et contribue à offrir un maillage territorial performant, tout en agissant comme un levier d'attractivité et de croissance du territoire. En réduisant les temps de parcours, la LGV SEA génère de nouvelles habitudes de mobilité, crée de nouvelles perspectives à l'échelle européenne et améliore les dessertes des grandes villes du sud-ouest, favorisant ainsi l'accessibilité et le développement économique de l'ensemble de la région.

A l'issue d'une revue stratégique et financière pluriannuelle, dans le cadre de laquelle elles ont effectué un sondage de marché, la Banque des Territoires et Ardian ont décidé de céder conjointement 26,4% du capital de LISEA à Vinci et Meridiam. La Banque des Territoires reste néanmoins un actionnaire significatif de LISEA avec 16% du capital, afin de continuer à accompagner le développement de cet actif structurant du territoire français.

Pour François Wohrer, Directeur de l'Investissement de la Banque des Territoires, « *cette opération s'inscrit à la fois dans la politique de respiration du portefeuille d'investissements de la Banque des Territoires tout en permettant de maintenir une position d'investisseur de long terme dans les territoires. La cession partielle de sa participation dans cet actif d'infrastructure mature permettra à la Banque des Territoires d'investir dans de nouveaux projets structurants pour les territoires en matière de transition écologique et énergétique - en particulier dans le domaine de la mobilité décarbonée - et de cohésion sociale et territoriale.* ».

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Antoine Pacquier : antoine.pacquier@caissedesdepots.fr – 06 86 42 69 58

Nathalie Police : nathalie.police@caissedesdepots.fr - 06 07 58 65 19